

# Mandat et désignation du bénéficiaire de l'autorisation de défrichement

(lorsque le demandeur n'est pas le propriétaire)

Je soussigné, M. ....

En ma qualité de .....

Situé .....

.....

Propriétaire(s) de la(des) parcelle(s) cadastrée(s) section ..... n° .....

Sise(s) sur la commune de : .....

Représentant une surface de : .....m<sup>2</sup>

=====

**AUTORISE : La SARL L&B IMMOBILIER représentée par M. LACROIX Guillaume et M. MAXWELL BURTON Jonathan dont le siège social sis 2 chemin du Lachaz – Montchavin – Le Replat – 73210 La Plagne Tarentaise.**

- A déposer en mes (nos) lieu et place, et à son nom et qualité, une demande d'autorisation de défrichement telle que prévue par les articles L.341-3, R.341-1 et suivants du code forestier,
- A me (nous) représenter pour la visite de mon (notre) ou mes (nos) terrains désignés ci-dessus,
- A être le bénéficiaire désigné de l'arrêté préfectoral d'autorisation de défrichement. Ce bénéficiaire s'engage et est responsable de la mise en application de l'ensemble des conditions listées dans cet arrêté (notamment la mise en œuvre des compensations en travaux ou le versement de l'indemnité équivalente).

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ....., le .....

Le mandataire,

Et/ou futur bénéficiaire

Nom, prénom

Le(s) propriétaire(s)

Nom, prénom, qualité



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 073-200055499-20250401-DEL2025\_044-DE



**Direction  
Départementale  
des Territoires (DDT)**

Chambéry, le 2 décembre 2024

Service Eau, Environnement, Forêt  
Affaire suivie par : Thierry FAURE  
Fonction : technicien forestier  
Tél : 04 79 71 75 32  
Mél : thierry.faure@savoie.gouv.fr

Monsieur le Maire,

Par courriel en date du 12 novembre 2024, M<sup>me</sup> BOURVEN, instructrice ADS à l'APTV a interrogé mon service pour savoir si un projet de construction sur les parcelles n<sup>os</sup> 108, 110, 241, 243 et 245 est soumis à autorisation de défrichage.

Par courriel en date du 12 novembre 2024, M. FAURE, technicien forestier à la direction départementale des territoires de la Savoie, a confirmé que ce projet nécessite une autorisation de défrichage.

Par courriel en date du 19 novembre 2024, vous avez apporté à M. FAURE des éléments complémentaires, notamment sur l'historique du boisement des terrains concernés.

Le code forestier, dans son article L342-1, indique que sont exemptés d'autorisation de défrichage les boisements spontanés de première génération sans aucune intervention humaine et âgés de moins de 40 ans en zone de montagne.

Or, sur la photographie aérienne datant de 1984, il apparaît qu'une partie des parcelles concernées par le projet de construction était déjà boisée.

Monsieur le Maire délégué de Bellentre  
Commune de La Plagne-Tarentaise  
Place Charles de Gaulle  
CS 50004  
73216 AIME-LA-PLAGNE cedex

Direction Départementale des Territoires (DDT)  
L'Adret - 1 rue des Cévennes - BP 1106  
73011 CHAMBÉRY Cedex  
Tél : 04 79 71 73 73

Site internet : [www.savoie.gouv.fr](http://www.savoie.gouv.fr)

Cela est confirmé par le document que vous nous avez transmis photographié aérienne de 1972.

Puisque ce boisement a plus de 40 ans, l'exemption prévue à l'article L342-1 du code forestier ne s'applique pas.

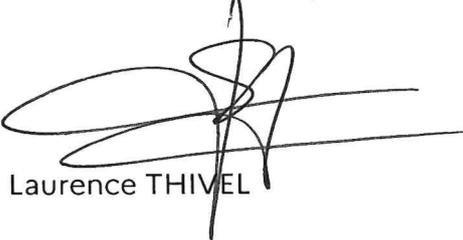
Il convient donc de déposer une demande d'autorisation de défrichement pour la partie des parcelles qui était déjà boisée en 1984 (cf. photographie aérienne de 1984 en pièce jointe).

Le dossier de demande d'autorisation de défrichement est constitué d'un formulaire de 3 pages, d'un plan de situation, d'un plan cadastral et d'une délibération du conseil municipal. La durée de son instruction est de 2 mois maximum.

Mon service reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la directrice départementale des  
territoires et par délégation,  
le chef du service eau, environnement, forêt



Laurence THIVEL

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 073-200055499-20250401-DEL2025\_044-DE

